Consultation publique

De la gestion du bruit au développement

Mesdames et messieurs les commissaires, député et conseillère municipale,

Je me présente, je m'appelle Carole Desroches. Je suis citoyenne de Saint-Hubert depuis plus de 40 ans et plus précisément riveraine de l'aéroport puisque j'habite dans le district de Laflèche. De plus, sachez que je suis conscientisée face à l'urgence climatique et aux défis environnementaux qui caractérisent notre époque. En fait, je gonfle les rangs de celles et de ceux qui désirons faire partie de la solution et qui travaillons à léguer un monde meilleur à nos enfants... et à leurs enfants.

Tout d'abord, je tiens à saluer l'initiative de monsieur Denis Trudel et de madame Catherine Fournier d'avoir choisi d'unir leurs efforts pour réaliser l'exercice démocratique en cours.

Ensuite, d'entrée de jeu, sachez que mon opinion est défavorable au projet de développement de l'aéroport tel que soumis par DASH-L, mais aussi à tout autre projet de développement des infrastructures relatives au transport aérien.

Dans le contexte d'urgence climatique de notre planète, tout projet de développement du transport aérien m'apparaît être **socialement inacceptable** en raison des impacts environnementaux qui en découlent lors de sa réalisation et ensuite lorsqu'il deviendra opérationnel. S'ajoute à cela une deuxième raison relative à l'actuelle problématique du bruit aux abords de l'aéroport.

Permettez que je m'explique :

1. L'impact environnemental du développement du transport aérien en contexte d'urgence climatique

Comme plusieurs autres, je crois que «la maison brûle pendant que nous regardons ailleurs». Développer le transport aérien et ses infrastructures dans le contexte actuel d'urgence climatique me semble être une aberration sachant qu'il s'agit du moyen de transport le plus polluant sur la planète.

TRANSPORT RÉGIONAL ET DOMESTIQUE

Certes, je suis d'avis que le transport régional doit être développé pour offrir des possibilités de déplacements aux gens qui habitent les régions du Québec et qui ne cessent de faire les frais, depuis plusieurs années, des coupes en transport que ce soit par train, par autobus et tout dernièrement par avion avec Air Canada. Au regard du transport domestique, pour servir entre

autres les gens d'affaires, je crois qu'il faut tenir compte de l'impact de la pandémie et de ses conséquences sur les communications par le biais des technologies virtuelles. Lors de mes lectures de l'actualité, j'ai remarqué que des personnes du milieu des affaires ont manifesté leur intérêt à diminuer de plus de 75% leurs déplacements en avion, en compensant avec les nouvelles technologies qui ont été mises au point en période pandémique.

À mon avis, les fonds publics en développement des transports doivent être investis, de façon prioritaire, dans des moyens de transport qui sont moins polluants que le transport aérien qui se classe comme le plus polluant de tous.

TRANSPORT INTERNATIONAL

En ce qui concerne le développement du transport international par DASH-L, je souhaite grandement que **les élus n'accordent aucun appui à la modification du règlement de Transports Canada** pour que DASH-L obtienne l'autorisation d'offrir des vols internationaux «à bas prix» pour les destinations soleil tel que stipulé dans son plan de développement. Cette orientation, de développer du transport international à Saint-Hubert, m'apparaît être un non-sens, un égarement et d'une incohérence à dénoncer dans la période «d'interrègne» dans laquelle on vit actuellement.

«L'interrègne» étant le moment présent qui se situe entre les façons de faire du passé et celles du futur. En effet, pendant que certaines personnes continuent de «faire comme avant», d'autres réalisent que le «comme avant» devient de plus en plus intenable à court, moyen et long terme. Ces personnes choisissent d'autres façons de voyager : plus locale, plus consciente, sur de plus courtes distances. D'après mes lectures et mes discussions avec mon entourage, plusieurs se questionnent à la lumière des impératifs collectifs climatiques, en remettant en cause leur désir égoïste de «voir du pays». Le «surtourisme» nous fait prendre conscience de plus en plus qu'il s'agit d'un modèle de vacances saturé en raison des problèmes qu'il engendre : longues files d'attente, lieux bondés, villes envahies, crise du logement accentuée par l'augmentation des «Airbnb», impacts indésirables sur les populations locales.

Ceci m'amène alors à questionner : Pourquoi choisir de développer du transport aérien et des infrastructures qui correspondent aux façons de faire du passé **au regard des voyages non essentiels?** Ne faudrait-il pas plutôt encourager des façons de faire qui correspondent au futur qui sera, je le souhaite, beaucoup plus respectueux de notre planète.

Le développement des infrastructures qui augmenteront le transport aérien à l'aéroport de Saint-Hubert via des voyages «à bas prix» vers des destinations soleil me semble être... je m'excuse, d'une absurdité choquante dans un contexte d'urgence climatique. La technologie pour diminuer les GES provenant du transport aérien et du tourisme n'est pas encore au rendez-vous et elle ne le sera pas avant plusieurs années. Alors attendons que la technologie soit au rendez-vous afin d'éviter d'augmenter les dommages causés au patrimoine que nous lèguerons à nos enfants : la qualité de l'air, de la terre et de l'eau.

2. L'actuelle problématique du bruit aux abords de l'aéroport

Étant moi-même riveraine de l'aéroport de Saint-Hubert depuis 1981, je constate que depuis 2004, année qui correspond au transfert de l'aéroport par Transports Canada à DASH-L, le bruit

produit par les activités à l'aéroport ne cesse d'augmenter. En effet, la mise à niveau de la piste principale a permis d'accueillir de plus gros avions, les écoles de pilotage se sont ajoutées et plus récemment s'offre aux touristes des tours d'hélicoptère afin admirer la Montérégie, vue du ciel.

En 2010, un rapport d'enquête et d'audiences publiques intitulé «Solutions aux problèmes de bruit aux abords de l'aéroport de Saint-Hubert» a été déposé à la ville de Longueuil. Ce rapport contient plusieurs recommandations et suggestions qui sont émises aux différentes instances pouvant intervenir pour atténuer le bruit aux abords de l'aéroport.

À la lecture des journaux locaux je me questionne sur le sérieux des mesures mises en place pour gérer le bruit produit par les activités de l'aéroport. À titre d'exemple, j'ai moi-même écrit à DASH-L afin de connaître la politique en vigueur au sujet du couvre-feu, les vols de nuit étant reconnus comme étant nocifs pour la santé des riverains lorsqu'ils perturbent leur sommeil.

Je cite la réponse reçue au sujet de la politique du couvre-feu : «En ce qui concerne le couvre-feu, les règlements en vigueur font suite aux recommandations formulées par le Comité consultatif du climat sonore et acceptées par Transports Canada. Ils prévoient l'interdiction des posés-décollés des vols d'entraînement, pour l'été, entre 23h et 8h en semaine, et entre 15h le samedi et 8h le lundi matin. Cette interdiction est totale les jours fériés. Pour l'hiver, ces posés-décollés sont interdits de 0h à 8h en semaine, et de 19h à 8h, les fins de semaine.»

«Qu'en est-il du printemps et de l'automne?» me suis-je demandé. Et qu'en est-il pour les autres activités ayant cours à l'aéroport tel que les vols de «porteur», les vols touristiques en hélicoptère? Qu'en sera-t-il pour les vols internationaux? Déjà, dans le document de YHU «Un climat sonore contrôlé, une fréquentation sensé» on peut lire et je cite (l'italique étant de moimême) : «Dans le cadre du développement de l'aéroport, YHU exigera, lors des négociations avec les nouvelles lignes aériennes, pour que les vols s'effectuent selon les horaires répondant aux besoins des passagers à moins de situation exceptionnelle. Ce faisant, il sera possible d'anticiper quelques vols tôt le matin, comme c'est le cas présentement, et quelques vols dans la soirée.»

Bref, mon avis est qu'avant d'aller de l'avant avec un projet de développement de l'aéroport prévoyant l'augmentation de 50 vols par semaine, il faudrait d'abord que **DASH-L puisse rendre des comptes, à une instance indépendante, concernant leur politique de gestion du bruit.** Le but de cette reddition de compte étant de s'assurer que les activités de l'aéroport ne produisent pas d'effets délétères sur la santé des riverains et ce, dans un esprit de bon voisinage. Les riverains de l'aéroport réclament que soit respecté leur droit de vivre dans un environnement sain. Des paramètres existent à cet effet en santé publique.

En conclusion, en raison du contexte d'urgence climatique dans lequel nous vivons, tout nouveau projet de développement de quelque nature qu'il soit, doit s'inscrire d'abord et avant tout dans l'optique du souci d'offrir aux générations futures une planète où il fait bon vivre. Pour cela, il faut viser à atteindre les cibles du GIEC. Déjà, plusieurs experts émettent des doutes quant à l'atteinte de ces cibles, si, dès maintenant, les décisions qui s'imposent ne sont pas celles qui permettent de protéger la planète – en fait, il reste peu de marge de manœuvre, mais heureusement, il en reste encore une; l'espoir est tout aussi possible que fragile pour les prochaines générations.

Le projet de développement de l'aéroport de Saint-Hubert ne s'inscrit aucunement dans cette vision qui vise la réduction des gaz à effet de serre, vision qui malheureusement peine à occuper l'importance qu'on devrait lui accorder. Dans cette période «d'interrègne», soyons assez responsables pour faire les meilleurs choix, soit ceux qui assureront une certaine qualité de vie aux générations futures.

L'occasion est offerte de dire non au projet de développement des aéroports. Je souhaite que les élus mettent l'idée de décroissance dans la balance lorsqu'ils doivent se prononcer sur un projet tel que celui présenté par DASH-L. Il faut avoir le courage politique de le faire et je suis certaine que les générations futures vénèreront ces choix.

Face à l'urgence climatique, nous sommes, à l'évidence, à l'heure des choix. Prière à tous **de faire les bons choix pour les prochaines générations!**

Veuillez agréer, mesdames et messieurs, mes cordiales salutations,

Carole Desroches